

La TOI & MOI



Dimanche 8 Septembre 2024

AVIS DE COURSE TYPE RIR

Lieu :

Port Camargue

Autorité Organisatrice :

SNGRPC

Grade 5C

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *R.I.R (voir en annexe)*
- 1.2 Le présent avis de course
- 1.3 La fiche de course

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte **aux bateaux habitables** en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception **C minimum** norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en **4^e ou 3^e** catégorie de navigation, **et aux dériveurs**. Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière de moins de 6 milles d'un abri.

2.2 Documents exigibles à l'inscription :

- certificat OSIRIS à jour,
- Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide

ou

- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

2.3 Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

2.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en ligne sur le lien email de rappel de l'événement ainsi que sur le site internet dans la rubrique <https://www.sngrpc.com/inscriptions-en-ligne/> au plus tard le **Samedi 7 septembre 2024 à 16h**.

L'équipage est constitué obligatoirement **d'un homme et d'une femme**.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 25 € par bateaux

4. PROGRAMME

Samedi 7 septembre 2024

Confirmation des inscriptions avant 16h

Dimanche 8 septembre 2024

9h30 Briefing obligatoire

10h30 Mise à disposition sur l'eau

17h30 ou dès que possible, Proclamation des résultats et remise des prix

Tirage au sort pour 2x 2 invitations au restaurant (présence au tirage obligatoire) et une rose pour chacune des participantes présentes

5. FICHE COURSE

La fiche course sera distribuée au briefing, avec tous les renseignements sur les marques de parcours, les parcours à effectuer, les procédures de départ. Le rôle de l'arbitre sur l'eau et les règles fondamentales à respecter seront expliqués.

6. CLASSEMENT

- 6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc ...
- 6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
- 6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.
- 6.4 Le calcul du temps compensé des bateaux sera fait selon le système temps sur distance avec application du CVL pour les parcours côtiers et de temps sur temps avec application du CVL pour les parcours construits.

7. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

9. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

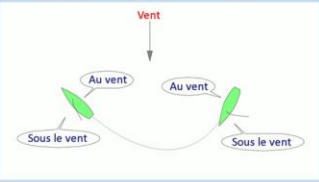
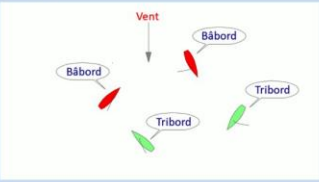
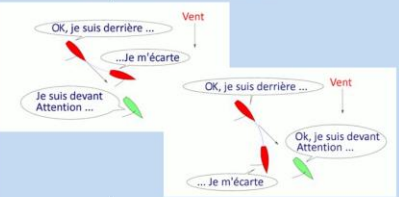


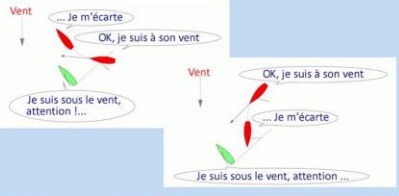
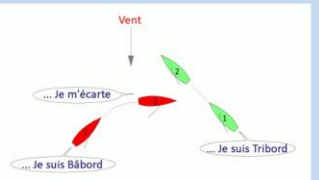
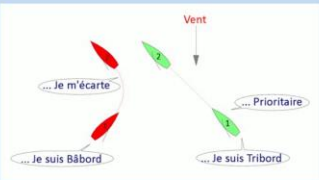

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

S.N.G.R.P.C.
Quai d'Escale
30240 LE GRAU DU ROI
Tel : 04.66.53.29.47
contact@sngrpc.com

ANNEXE: RIR

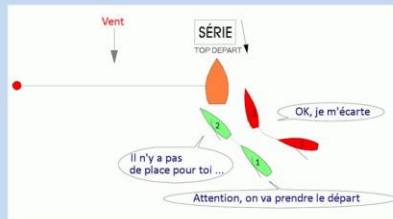
Règles fondamentales

- A Vous devez apporter toute l'aide possible à toute personne ou à tout bateau en danger.
- B Vous devez respecter les principes de sportivité et de jeu loyal, c'est-à-dire ne pas tricher, respecter les règles, et effectuer une pénalité si vous réalisez que vous avez enfreint une règle.
- C Vous devez éviter toute collision avec un autre bateau.

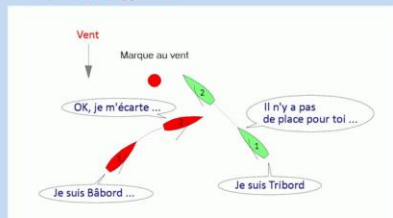
Quelques définitions		2 - Même bord
<p>Sous le vent et Au vent : Le côté <i>sous le vent</i> de votre bateau est le côté où se trouve votre grand-voile. Le côté <i>au vent</i> est l'autre côté.</p> 	<p>Bâbord et Tribord : Vous êtes <i>Bâbord</i> ou <i>Tribord</i> en fonction de votre côté qui reçoit le vent.</p> 	<p>Lorsque vous-même et l'autre bateau êtes sur le même bord, vous devez vous maintenir à l'écart de l'autre bateau :</p> <p>⇒ si vous êtes <i>derrière</i> lui</p> 
<p>Engagement et Route libre Devant-Derrière :</p> <p>Les bateaux ne sont pas engagés</p>  <p>Les bateaux sont engagés</p> 		<p>⇒ ou si vous êtes <i>au vent</i></p> 
<p>Règles quand les bateaux se rencontrent</p> <p>1 - Bords opposés : Lorsque vous-même et l'autre bateau êtes sur des bords opposés, si vous êtes <i>bâbord</i> vous devez vous maintenir à l'écart du bateau qui est <i>tribord</i>.</p>  		<p>3 - Changement de bord : Lorsque vous changez de bord en virant de bord, vous devez vous maintenir à l'écart des autres bateaux.</p> 

4 - Passer les marques et les obstacles : Cette règle s'applique quand plusieurs bateaux passent ensemble une marque ou un obstacle, mais ne s'applique pas :

- à une marque de départ entourée d'eau navigable quand ils s'en approchent pour prendre le départ.



- à une marque au vent quand ils naviguent au près sur des bords opposés.



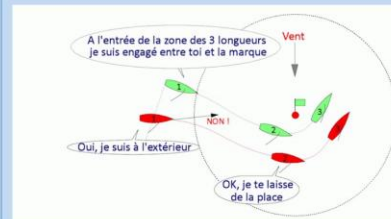
La place à laisser doit être suffisante pour que les bateaux engagés à l'intérieur puissent passer la marque ou l'obstacle en toute sécurité sans toucher.

- Pour passer une marque, les positions « à l'intérieur/à l'extérieur » ou « devant/derrrière » se jugent quand le premier bateau arrive dans la zone, c'est-à-dire à 3 longueurs de la marque (sauf pour les windsurfs)

En cas de doute sur l'engagement, on considérera que les bateaux ne sont pas engagés.

Pour passer une marque ou un obstacle, vous devez laisser de la place et vous écarter par rapport au(x) bateau(x) qui passe(nt) la marque ou l'obstacle, lorsqu'il(s) est(sont) :

⇒ engagé(s) entre vous et la marque ou l'obstacle.



⇒ devant vous.



5 - Modification de route : Quand vous êtes prioritaire et que vous modifiez votre route, vous ne devez pas gêner un autre bateau qui essaie de vous éviter.



Autres règles :

- Au signal de départ, vous devez être derrière la ligne de départ, sinon vous devez revenir complètement du côté pré-départ.
- Après le signal de départ, vous devez effectuer le parcours défini par les organisateurs de la course.
- Vous ne devez pas toucher une marque du parcours (sauf pour les windsurfs qui ont le droit).
- Si vous réalisez avoir enfreint une règle de priorité, vous devez effectuer une pénalité en faisant faire à votre bateau un tour complet, comprenant un virement de bord et un empannage.
- Si votre infraction a occasionné un dommage ou une blessure, vous devez abandonner la course.
- En cas de litige, vous pouvez vous adresser, après la course, à l'arbitre désigné. Les décisions de l'arbitre et des observateurs sont définitives.